



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Février 2021 : le taux de chômage diminue à 4,9 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 4,9 % à la fin du mois de février 2021, en baisse de 0,1 point par rapport à fin janvier 2021. Cette diminution concerne principalement les métiers liés à la construction.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud recule à 20'389 en février, soit 526 personnes de moins qu'à la fin du mois de janvier 2021 (-2,5 %). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit la même tendance avec un repli de 396 personnes (-1,3 %) et se fixe à 31'117. En comparaison annuelle, et sous l'effet de la crise sanitaire, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a progressé respectivement de 32,6 % et 27,6 %. Il y a un an, le taux de chômage s'établissait à 3,7 %.

Au cours du mois de janvier 2021, les ORP vaudois ont inscrit 2534 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2931 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois se fixe à 3557, en hausse de 11,0 % par rapport à janvier 2021 et en baisse de 8,4 % par rapport à février 2020, notamment en raison des décisions de fermetures de certains secteurs d'activité communiquées par le Conseil fédéral en janvier.

La diminution du chômage par rapport au mois précédent se constate pour l'essentiel dans les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (-173 chômeurs), chez les « employés de commerce, de bureau » (-56), dans les « professions du marketing et des relations publiques » (-26) et dans les « services de nettoyage et conciergerie » (-24). Le nombre de chômeurs inscrits depuis moins de 12 mois, provenant surtout de la construction, fléchit de 456 personnes.

Sur le plan régional, sept districts sur dix voient leur taux de chômage reculer ce mois. En baisse de 0,3 point, le district de la Broye-Vully (6,1 %) présente le repli le plus marqué. Les districts d'Aigle (5,3 %), du Gros-de-Vaud (3,4 %) et de Nyon (4,3 %) conservent quant à eux des taux identiques à ceux du mois de janvier 2021.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève

à 2557, en baisse de 6 personnes en un mois (-0,2 %) et de 132 personnes en un an (-4,9 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,5 point et atteindrait 4,4 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 78 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

⁽¹⁾ *Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.*

⁽²⁾ *Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).*

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mars 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail

LIEN(S)

[Bulletin mensuel du marché du travail](#)